

Questions orales

vauchent la limite. Nous sommes prêts à travailler avec quiconque veut collaborer avec nous.

Nous ne sommes pas prêts toutefois à faire accroire aux citoyens de Terre-Neuve et du Canada qu'il existe un moyen facile de régler ce problème. Il n'existe aucune solution simple et rapide, mais nous poursuivrons notre travail en empruntant toutes les voies qui s'ouvriront à nous.

Dans sa déclaration d'aujourd'hui, M. Marin, le commissaire aux pêcheries de la Communauté européenne, n'a pas mentionné que nous lui avons troublé la conscience ou que la Communauté européenne avait l'intention de prendre quelque mesure que ce soit. Nous comptons sur la communauté internationale pour faire honte à la Communauté européenne et la forcer à assumer ses responsabilités de citoyen du monde afin qu'elle cesse cette surpêche et nous sommes prêts à collaborer avec n'importe qui, y compris le député d'en face, dans le but d'atteindre cet objectif.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur qui sait que l'article 1401 du texte provisoire du 21 février de l'accord de libre-échange nord-américain ne limite pas l'utilisation transfrontière des pipelines servant au transport d'autres choses que de l'énergie.

Étant donné qu'aucune loi canadienne n'empêche l'exportation d'eau à grande échelle et qu'un certain nombre de sociétés détiennent déjà des droits sur des quantités massives d'eau qu'elles aimeraient exporter vers les États-Unis, ce qu'elles pourraient faire aux termes de l'article 1401, le ministre peut-il assurer la Chambre que le texte final de l'ALÉNA, qui aura prééminence sur la politique et la législation canadienne en matière d'exportation d'eau, contiendra une clause interdisant l'exportation d'eau à grande échelle en utilisant les pipelines qui ne servent pas au transport d'énergie, contrairement à ce qui pourrait être fait en vertu de l'article 1404 actuel?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux vous affirmer catégoriquement qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas de négociations concernant l'exportation d'eau à grande échelle et que mon ami et son chef ont cité, hors contexte, une définition de ce qu'est un pipeline ne servant pas au transport de l'énergie.

Ce genre de pipeline peut être utilisé pour transporter du charbon en suspension ou du gaz naturel non énergétique et ces utilisations particulières doivent être définies

dans le cadre de l'accord de libre échange nord-américain.

De là à dire, comme l'ont fait mon ami et le chef du Nouveau Parti démocratique, que cela signifie automatiquement l'exportation d'eau sur une grande échelle est totalement ridicule. Ils le savent parfaitement puisqu'ils savent tous les deux que ce serait contraire à la politique officielle du Canada.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, pour autant que je sache, le charbon est une source d'énergie, mais cela montre bien, une fois de plus, le genre de garantie que nous recevons du ministre du Commerce extérieur, aussi je poserai ma question supplémentaire au ministre de l'Environnement qui prétend faire une évaluation environnementale de l'ALÉNA au fur et à mesure de son élaboration.

Je voudrais poser au ministre une question très simple au sujet de ses responsabilités concernant la politique et la loi sur l'exportation de l'eau, à laquelle il peut donner une réponse très directe. D'après le ministre, le texte actuel de l'accord de libre-échange nord-américain veut-il dire oui ou non que l'eau canadienne pourrait être exportée par des pipelines qui ne servent pas au transport de l'énergie?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur vient de donner une réponse très claire. Le gouvernement du Canada a une politique à ce sujet et nous avons l'intention de la respecter.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Nous portons des fleurs jaunes, aujourd'hui, en signe de solidarité à la famille de la grand-mère montréalaise détenue au Liban depuis près de sept ans, M^{me} Henriette Haddad. La famille de M^{me} Haddad est à Ottawa aujourd'hui et elle veut poser une question directement au premier ministre.

Dû au manque d'action de son ministre des Affaires extérieures, est-ce que le premier ministre serait prêt aujourd'hui à prendre en main le dossier du seul otage canadien toujours détenu ou disparu au Liban?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme la députée le sait, j'ai moi-même examiné ce dossier en détail. Je serais ravie de partager les renseignements qu'il